



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE

**DOCUMENTATION
ET
INFORMATIONS**

MARS 2024
NUMERO SPECIAL N° 27

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture:**

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique: Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

S O M M A I R E

CABINET DU PREFET.....2
Arrêté n° 2024-17-SIDPC du 12 mars 2024 portant retrait d'agrément de la Société ERP FORMATION.....2

◆
CABINET DU PREFET

Arrêté n° 2024-17-SIDPC du 12 mars 2024 portant retrait d'agrément de la Société ERP FORMATION

Considérant que la société ERP FORMATION a demandé le 22 janvier 2024 le retrait de son agrément ;

Art. 1 : L'agrément n° 0001 délivré à la société ERP FORMATION, situé au 7 bis, chasse Duval – 50130 Octeville, Cherbourg-en-Cotentin, par arrêté du 17 mars 2006 et renouvelé par arrêté du 28 septembre 2021, est retiré.

Art. 2 : La société ERP FORMATION ne doit plus faire mention du numéro d'agrément 0001 dans les documents et les correspondances.

Art. 3 : L'arrêté préfectoral du 28 septembre 2021 portant renouvellement d'agrément de la société ERP FORMATION pour la formation des agents de sécurité incendie et d'assistance à personnes(S.S.I.A.P.) est abrogé.

Signé : Le Préfet : Xavier BRUNETIERE

